

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Le Parrainage civil

Le parrainage civil est appelé, à l'origine, « baptême civil » car il trouve sa source dans la tradition chrétienne même s'il est né au lendemain de la Révolution.

Sa mise en place constitue un compromis entre le caractère catholique du baptême et le désir des parents de soumettre l'enfant aux valeurs laïques, civiles et républicaines sans connotation religieuse.

Cette cérémonie a le même caractère d'engagement moral que le baptême religieux, et c'est toujours avec un très grand plaisir qu'à La Bridoire, nous célébrons cette belle manifestation civique et républicaine.

Dépourvu de valeur légale, le baptême civil n'en est pas moins un acte symbolique porteur d'un engagement moral fort, auquel seule la célébration par le Maire, institution de la République, officier de l'état-civil, confère le caractère solennel que recherchent légitimement les familles.

Procédure :

Fixer une date auprès du secrétariat de mairie et fournir les documents suivants minimum trois semaines avant la cérémonie.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
à remplir par le Parrain

- Nom.....
- Prénoms
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Profession
- Domicile

.....
.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
à remplir par la marraine

- Nom de jeune fille.....
- Nom marital
- Prénoms
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Profession
- Domicile

.....
.....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Le

Signature

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
à remplir par les parents

LE PERE

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Profession

Domicile

LA MERE

Nom de naissance

Nom marital

Date de naissance

Lieu de naissance

Profession

Domicile

Nombre d'enfants à baptiser : 1 2 3

1^{er} ENFANT

Nom.....

Prénoms

Date et lieu de naissance.....

2^{ème} ENFANT

Nom.....

Prénoms

Date et lieu de naissance.....

3^{ème} ENFANT

Nom.....

Prénoms

Date et lieu de naissance.....

Liste des pièces à fournir

- Livret de famille
- Carte Nationale d'Identité des parrains et marraines
- Carte Nationale d'Identité des parents
- Acte de naissance de chacun des enfants (délivrés dans la commune du lieu de naissance)